

# Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

PUBLICATION

## «L'ESS risque de se réduire à l'adjuvant social du capitalisme»

Face à la panne de projet politique à laquelle se trouve confrontée l'économie sociale et solidaire, le sociologue Jean-Louis Laville propose dans son dernier livre de renouer avec l'associationnisme oublié de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Entretien.

**J**ean-Louis Laville porte une voix singulière sur l'économie sociale et solidaire. Ce sociologue à la bibliographie foisonnante et aux connexions longues comme un bras, avec tout ce que l'ESS compte de têtes chercheuses et pensantes, ce à travers le monde, vient de faire paraître un nouvel ouvrage « en direction de tout un ensemble d'acteurs et d'activistes associatifs qui se posent des questions et qui essayent de mieux se situer face aux défis et aux difficultés auxquels ils sont confrontés ». Le livre a pour titre *Réinventer l'association* (1). Il aurait pu s'intituler « réinventer l'ESS » tant les perspectives historiques et géographiques qu'il soulève offrent des pistes pour faire face à la panne de projet politique à laquelle doit faire face ce « tiers secteur ».

**Que visez-vous lorsque vous parlez d'associationnisme ?**

**JEAN-LOUIS LAVILLE** Il faut effectivement mettre fin à certaines confusions. Quand on parle d'association, il ne s'agit pas d'opposer des statuts juridiques. Ce n'est pas l'association contre la coopérative ni la mutuelle. L'association, c'est d'abord un principe reconnu par des penseurs comme Tocqueville, qui a constitué nos démocraties. Nous proposons de renouer avec cette histoire pour retrouver la fierté de faire association, et de la sortir de son statut actuel de sous-service public ou de sous-entreprise. Cette histoire peut nous permettre de comprendre les difficultés et les opportunités que rencontre l'économie sociale et solidaire aujourd'hui.

**Et où en est aujourd'hui cette dynamique associationniste ?**

**JEAN-LOUIS LAVILLE** L'ensemble des débats économiques et politiques au XX<sup>e</sup> siècle ont été focalisés sur le marché et l'État. Dans ce cadre contraint, l'association a toujours été considérée comme très secondaire. Après la Seconde Guerre mondiale, beaucoup d'associations ont été enrôlées dans les politiques sociales de l'État providence qui se mettaient en place, au point d'être devenues pour un certain nombre d'entre elles des para-administrations. Une analyse interprète donc les



Le sociologue Jean-Louis Laville veut réinventer l'association et ainsi redonner un souffle à l'économie sociale et solidaire.

associations comme des sous-services publics dont le rôle consisterait à masquer le désengagement de l'État. On remplacerait alors les fonctionnaires par des salariés associatifs précaires. Aujourd'hui, une autre analyse se fait jour. Elle assimile les associations à des sous-entreprises, encore marquées par l'amateurisme mais qui ont le devoir de se professionnaliser pour devenir plus efficaces sur le plan gestionnaire et rejoindre ainsi véritablement le monde de l'entreprise.

**Comment expliquer cette dernière évolution ?**

**JEAN-LOUIS LAVILLE** Avec l'avènement du néolibéralisme s'est mis en place une machine de guerre contre les régulations publiques, déniait toute légitimité à l'intervention publique, imposant ainsi dérégulations et dérèglementations. Il est

moins connu que, dans le projet originel des théoriciens du néolibéralisme comme Friedrich Hayek, figure aussi un projet très fort d'affaiblissement des associations, de dénégarion de leur rôle démocratique. Hayek affirme que toutes ces associations au sens large, comprenant donc aussi bien les syndicats que les associations loi 1901, empêchent la concurrence de se déployer de manière optimale en exerçant un ensemble de pressions perturbatrices. Il plaide donc pour la constitution d'un tiers secteur qui cantonnerait ces associations à un certain nombre de fonctions sociales, mais sans intervenir dans le débat public. Le néolibéralisme suit un projet de double affaiblissement des actions publique et associative, l'associationnisme étant l'élément qui permet à la démocratie de vivre. Ce projet a ensuite été modifié du fait de certaines réactions

au niveau local et global. On voit aujourd'hui se profiler – et c'est là où réside le risque pour l'économie sociale et solidaire – une seconde génération du néolibéralisme, qui n'est plus uniquement un éloge de la libre concurrence tous azimuts, mais couple à cet éloge une prise en compte, de la question sociale.

**Comment ce tournant se traduit-il ?**

**JEAN-LOUIS LAVILLE** C'est par exemple le projet formulé par Muhammad Yunus (économiste et entrepreneur bangladais, prix Nobel de la paix 2006 pour avoir popularisé le microcrédit – NDLR) et d'autres, d'un capitalisme à but social. Le néolibéralisme reconnaît alors que le capitalisme traditionnel génère un certain nombre de problèmes comme la pauvreté. Il conviendrait donc de le compléter par un capitalisme à but social. Tout un tas d'outils

## Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

### « L'ESS risque de se réduire à l'adjuvant social du capitalisme »

se mettent en place en ce sens. C'est la vogue du social business au niveau international, qui se traduit par des innovations de statuts juridiques comme le B corporations (entreprises qui affirment une mission sociétale dans leur modèle d'affaires - NDLR) ou les entreprises à mission (reconnues par la loi Pacte de 2018 en France - NDLR). D'autres outils nous viennent du monde anglo-saxon, comme la venture philanthropie, une philanthropie plus soucieuse de rentabilité, ou les contrats à impact social, faisant financer par des investisseurs privés des programmes sociaux, ou encore des méthodes de marketing pour investir le « marché des pauvres ». Tous ces outils sont en train de valider cette deuxième génération du néolibéralisme, qui, en intégrant un discours social au capitalisme, a lui-même pour incidence de dépolitiser le débat. L'ESS risque de se réduire à l'état d'adjuvant social à un capitalisme dont la dynamique resterait inchangée.

### Comment l'ESS peut-elle réagir ?

**JEAN-LOUIS LAVILLE** Est-il possible d'avoir une ESS qui ne soit ni une sorte de correctif ni un pansement social à un système de plus en plus violent écologiquement et socialement ? L'ESS peut-elle incarner un projet de transformation démocratique de l'économie ? Ce sont les questions importantes. Il faut se garder d'une réponse trop superficielle en disant qu'il suffirait de rapprocher l'ESS des mouvements sociaux pour qu'une économie sociale à visée transformatrice se reconstitue. Il faut là encore revenir en détail sur l'histoire.

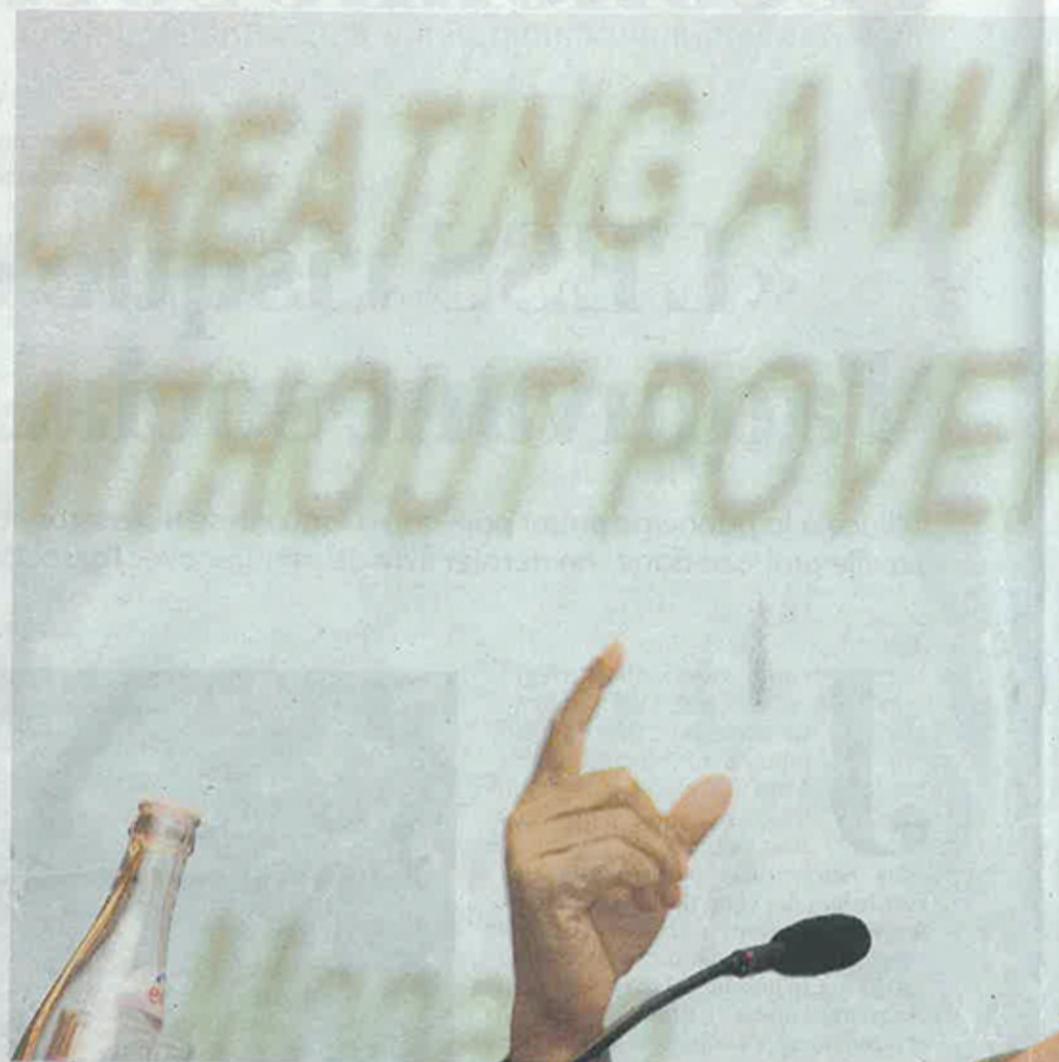
### Pourquoi un tel hiatus entre ESS et mouvement social ?

**JEAN-LOUIS LAVILLE** Il faut revenir à ce que certains, tels Eric Hobsbawm, ont appelé le « premier XIX<sup>e</sup> siècle ». L'histoire officielle nous a raconté qu'il y avait une sorte de premier temps du mouvement ouvrier, dans lequel des tentatives utopistes, généreuses, mais naïves, auraient abouti à des échecs. On serait ensuite passé à un stade plus mature du mouvement social, qui se serait alors structuré. Cette version officielle est à questionner car elle néglige ce qu'a été le mouvement de l'association, ce que j'appelle l'associationnisme. Ce dernier, en particulier en France dans la période 1830-1848, s'est défini par la volonté de traduire dans la vie quotidienne

les principes politiques de liberté, égalité, fraternité, certes obtenus mais pour autant pas réalisés. Pour que ces principes changent véritablement la vie, il faut que des associations se constituent, qui vont conjointement œuvrer à établir des sociétés de secours mutuel, à organiser la production à partir du travail, mais vont aussi constituer des plateformes de revendications et de contestations, afin d'essayer de modifier les lois et les règlements en faveur des plus démunis. Comme l'a expliqué à cette époque le philosophe Pierre Leroux, ce mouvement démocratique a fait succéder la solidarité à la charité. Nous avons occulté ce rapport de solidarité, vu non comme une sorte d'assistance aux pauvres, mais comme un ferment d'auto-organisation collective permettant de démocratiser la société. L'histoire officielle a assimilé la question sociale au paupérisme. Il est pertinent pour nous aujourd'hui de retrouver cette inspiration, car elle nous parle.

### Qu'est-ce qui a fait qu'on l'a oubliée ?

**JEAN-LOUIS LAVILLE** Cette élaboration a été dédaignée et méprisée par les libéraux. Ceux-ci ont substitué à la solidarité, qui s'adresse à tous les citoyens et peut être constitutive de leurs actions collectives, des programmes ciblés sur la pauvreté. Des auteurs libéraux comme Malthus ou Ricardo ont fait prévaloir une version philanthropique de bienveillance exercée par le riche vers le pauvre. En parallèle, une forte répression s'est abattue sur le mouvement ouvrier, notamment en 1848 en France, qui s'accompagne d'une invalidation symbolique de cette auto-organisation. En agissant de la sorte, les libéraux sont conformes à leur logique. Ce qui est plus problématique, c'est que le mouvement ouvrier lui-même, sous l'influence d'Engels, va opposer de manière trop rigide le socialisme utopique et le socialisme scientifique, et de ce fait également entériner cette vision de l'associationnisme comme maladie infantile du mouvement ouvrier. Ce tournant-là mérite d'être réexaminé. Comment est-on passé de l'adresse inaugurale de Marx à la I<sup>re</sup> Internationale, rendant hommage aux associations coopératives comme étant les principales conquêtes réalisées par le mouvement ouvrier européen dans la période, à ce qui va se passer lors des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> Internationales, c'est-à-dire une condamnation des coopératives comme étant un détournement du combat principal centré sur la prise de pouvoir d'État ? Ce



Muhammad Yunus, économiste bangladais, prix Nobel de la paix en 2006 et porteur du courant

noeud, à mon sens, a eu deux caractéristiques. D'abord, l'adoption d'un déterminisme économique : c'est l'idée que le développement des forces productives ne prendra leur essor que si elles sont libérées du capitalisme. D'autre part, une rigidification du mouvement ouvrier, avec des formes d'organisation plus centralisées et une vision plus militarisée du changement social. Ce double mouvement a eu pour effet de balayer toutes les associations solidaires et fraternelles et de nous couper de cette période. Mais un ensemble de travaux historiques actuels dans plusieurs pays nous aide à retrouver les principes de cet associationnisme solidaire.

### Si elle ne provient pas de l'associationnisme, d'où vient l'économie sociale et solidaire actuelle ?

**JEAN-LOUIS LAVILLE** Si l'on regarde la manière dont elle s'est développée, on constate qu'elle est moins un prolongement de l'associationnisme solidaire qu'une bifurcation. Son ambivalence tient dans le fait qu'elle a été portée par le courant philanthropique, du patronage. Dès le départ, elle a été entachée par ce glissement de la politique à la morale. D'autres courants se sont ensuite rapprochés d'une vision plus socialiste. Cette pluralité

d'inspirations a fait que l'économie sociale dans son ensemble s'est défilée du registre politique, contrairement à l'associationnisme, qui avait la volonté de mêler économie et politique. À partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'économie sociale s'est de plus en plus orientée vers l'idée de constituer un secteur économique fondé sur le principe démocratique interne à ses organisations d'une personne - une voix, dont la diffusion serait à même de supplanter le capitalisme. Mais il y a là une absence de réflexion sur les médiations politiques nécessaires au changement social et une foi en la diffusion d'un

modèle d'entreprise différent, remis en cause par l'évolution historique. Comme le résumait un coopérateur sud-américain, « les coopératives ont toujours pensé changer le marché. En fait, c'est le marché qui a toujours changé les coopératives ».

### Comment résoudre ce relatif échec ?

**JEAN-LOUIS LAVILLE** Si l'on veut disposer d'une ESS de transformation, il ne faut pas considérer, contrairement à un certain nombre de responsables de l'économie sociale, que l'économie solidaire serait une injonction à la marge, réduite à quelques expériences d'insertion, de lutte contre l'exclusion et le chômage. À mon sens, l'ESS transformatrice

### L'ÉCONOMIE SOCIALE NE MANQUE PAS DE TÊTES CHERCHEUSES

Parmi les centres de ressources, le Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS) est le regroupement des établissements d'enseignement supérieur et des universités ayant des formations sur le sujet. L'IAE Paris-1 lance un programme de gestion solidaire appropriée aux structures de l'ESS. L'Institut Polanyi France mutualise les ressources entre acteurs et chercheurs engagés en faveur d'une ESS de transformation. Le programme de recherche « Démocratie et économie plurielles » au Collège d'études mondiales-Maison des sciences de l'homme développe des activités visant à envisager les dimensions économiques des mouvements sociaux et politiques des économies alternatives.

## Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

# Le tissu associatif tient malgré les coups de canif de l'État

Toujours dynamique, le monde associatif voit cependant fléchir ses effectifs salariés. La faute aux politiques publiques menées depuis deux ans, ainsi qu'à la raréfaction des subventions.

**A** première vue, tout va très bien : la France peut toujours s'enorgueillir du dynamisme de ses associations. Selon la 17<sup>e</sup> édition de *la France associative en mouvement*, publiée par Recherches et solidarités, entre 1,35 million et 1,45 million de ces organisations citoyennes étaient en activité entre septembre 2018 et août 2019. L'engouement pour la chose associative ne se dément pas, puisque 72 000 créations ont été enregistrées cette dernière année. « Cette dynamique de création des dernières années peut être le signe d'un élan solidaire, un mode d'expression de la société civile en quête d'action. Elle peut aussi s'expliquer par le besoin d'activité et le fait que des porteurs de projets s'appuient sur le statut associatif pour créer leur emploi, fût-il précaire dans un premier temps, comme en témoignent souvent les maisons des associations », note l'étude. Le bénévolat étaye cette analyse : quelque 30 millions de nos concitoyens se sont engagés cette année dans une ou plusieurs associations.

### Les secteurs de la culture et de l'aide à domicile sont particulièrement touchés par la baisse des salariés

Si la France s'affirme comme le pays de l'engagement citoyen, elle ne le doit pas au soutien des politiques publiques. Bien au contraire. Le nombre d'associations disparues est en augmentation par rapport aux années précédentes. Singulièrement le nombre de structures employeuses (-2,6 %, soit 4 300 employeurs en moins). Les effectifs salariés ont eux aussi diminué de 1 %, ce pour la première fois depuis 2011. Les secteurs de la culture et de l'aide à domicile sont particulièrement touchés, ainsi que celui du sport. La faute

à l'attrition des emplois aidés décidée brutalement par le gouvernement à l'été 2017, qui s'est traduite par la perte de 359 000 contrats en deux ans. La faute aussi à la constante baisse des financements publics. En 2005, ceux-ci représentaient en moyenne 51 % des ressources des associations, contre 49 % de ressources privées (participations des usagers, cotisations et dons). Douze ans plus tard, ils ne comptent que pour 44 %. Double peine : les subventions, censées assurer un financement sur le long terme des structures, sont en voie de rabougrissement (-14 % en douze ans). À l'inverse, les commandes publiques (appels d'offres, marchés publics) prennent de plus en plus d'importance (+7 %), mais ne compensent pas le désengagement de la sphère publique.

Face au désintérêt de l'État, le monde associatif n'a jusqu'à présent pu que s'en remettre à une proposition de loi pour obtenir quelques avancées. Porté par la députée Modem Sarah El Haïry, le texte vient d'achever son parcours sinueux. Les associations pourront donc conserver leurs excédents de gestion et contracter des prêts entre entités d'un même groupe. Quant aux sous végétant depuis dix ans sur des comptes d'associations dormantes, ils devraient venir abonder le Fonds de développement de la vie associative (FDVA). Soit un peu de beurre dans les épinards. Mais pas de quoi changer la donne. Danièle Obono propose d'aller bien plus loin avec sa proposition de loi relative « à la stabilisation et la pérennisation des financements et des emplois au sein des associations », déposée ces jours-ci. La députée insoumise entend graver dans le marbre législatif la subvention comme étant « la norme du contrat de financement des associations ». Ces subventions seraient attribuées par un Haut Conseil à la vie associative aux responsabilités élargies, à même d'éviter toute pression des pouvoirs publics sur les structures et d'assurer une autorégulation du secteur. ●

STÉPHANE GUÉRARD

**25 %**  
C'EST LE POURCENTAGE  
D'ASSOCIATIONS  
QUI DISPOSENT  
DE RESSOURCES  
ANNUELLES  
INFÉRIEURES  
À 1 000 EUROS.

capitalisme à but social. Stéphane Danna/AFP

doit s'interroger sur la façon dont l'économie solidaire peut compléter et contester l'économie sociale traditionnelle. Il me semble aussi nécessaire que l'économie sociale propose d'autres modèles que ceux de l'économie capitaliste. Pourquoi ce que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de « care », de soins à la fois à l'environnement et aux autres, soit ces tâches la plupart du temps assignées aux femmes et considérées comme non monétaires, a-t-il été interprété comme improductif ? Pourquoi 15 millions de Français se déclarent-ils bénévoles dans des associations, avec l'objectif de contribuer au lien social ? En ce moment, l'ESS hésite entre se rendre plus crédible auprès de l'économie dominante pour mendier un strapontin dans la cour des grands économiques et accentuer les « spécificités méritoires » de ses statuts - son caractère délibératif et démocratique - afin de trouver d'autres alliances avec des acteurs ancrés sur les territoires. À ce titre, ce qui s'expérimente sous le nom de municipalisme à Barcelone est une tentative de construire des politiques publiques qui articulent pouvoirs publics et initiatives citoyennes mobilisant les réseaux militants, de l'ESS, du mouvement des communs, afin de produire une action publique plus démocratique. Cette hybridation permet de créer une diversité de l'économie. Une écodiversité. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
STÉPHANE GUÉRARD



Près de 30 millions de Français sont engagés comme bénévoles dans une ou plusieurs associations. Mychele Daniou/AFP

(1) Réinventer l'association, de Jean-Louis Laville, éd. Desclée de Brouwer, 238 pages, 16 euros.